

PRIX APPLICABLES AU **01/11/2024 – 30/10/2025**  
**Prix Fixe sur l'abonnement et vos kWh HT**

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) publie chaque mois les valeurs de son prix repère de vente de gaz naturel pour le mois suivant pour les consommateurs résidentiels, dans le contexte de la disparition des tarifs réglementés de vente de gaz (TRVG) depuis le 30 juin 2023. Ce prix repère, publié à titre indicatif et de façon mensuelle, comporte un prix d'abonnement et un prix du kilowattheure.



**Source CRE : Prix repère de vente du gaz octobre 2024\***  
*\*Le prix repère est révisé chaque mois*

	Abonnement Annuel en €	Prix de l'énergie en €/kWh
Tarif « B0 »,	HT 65,38€	HT 0,1646 €
Tarif « B1 »,	HT 210,67 €	HT 0,0868 €

## Usage domestique

	Abonnement Annuel en €	Prix de l'énergie en €/kWh
Tarif « B0 », usage eau chaude sanitaire Consommation inférieure à 6 000 kWh/an	HT 63,79€ TTC 67,30 €*	HT 0,0964 € TTC 0,1353 €*
Tarif « B1 », usage chauffage Consommation entre 6 000 et 30 000 kWh/an	HT 223,78 € TTC 236,09 €*	HT 0,0754 € TTC 0,1101 €*

- Application de la TVA à 5,5 % sur le terme fixe et à 20% sur le prix du kWh. Les Prix indiqués restent soumis à l'application des révisions concernant les contributions et les taxes arrêtées au JO.

\* hors CTA : Contributions et Taxes d'acheminement